



RAPPORT ANNUEL 2025-2026

Conseil d'établissement

École du Val-des-Lacs



S'unir pour
faire LA
différence!



INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

En vertu des articles 82 et 110.4 de la Loi sur l’instruction publique (LIP), le rapport annuel (RA) du conseil d’établissement dresse le bilan de ses activités en présentant notamment les décisions prises par le conseil en application de cette loi et les résultats obtenus au terme de ces activités.

Conformément à l’article 457.6 de la LIP, le ministre peut, par règlement, prévoir les renseignements que doit contenir le rapport annuel d’un conseil d’établissement ainsi que la forme de ce rapport. Les établissements visés doivent utiliser le présent gabarit.

En vertu de l’article 82 de la LIP, le conseil d’établissement transmet une copie de son rapport annuel au centre de services scolaire.

Présentation à la population

Conformément à l’article 83 de la LIP, le conseil d’établissement informe annuellement les parents ainsi que la communauté que sert l’école des services qu’elle offre et leur rend compte de leur qualité. Il est suggéré de déposer le rapport annuel sur la page Web de l’établissement.

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE du conseil d'établissement

Bonjour à tous,

L'année scolaire qui se termine n'aura pas été de tout repos pour l'équipe-école du Val-des-Lacs, entre autres dû à un budget restreint en début d'année. En tant que présidente du conseil d'établissement de cette école, je tiens à remercier le personnel et les parents pour leur soutien constant au bien-être de nos enfants.

L'école du Val-des-Lacs est divisée en deux bâtisses soit celle de St-Jean-L'Évangéliste et celle de St-Joachim. Dans la première, il y a 110 élèves de la maternelle 4 ans à la 3^e année. Dans le second bâtiment, il y a 85 élèves de la 3^e à la 6^e année.

Cette année aura été marquée par l'implantation du projet CAR qui permet aux élèves de vivre de belles activités sportives, culturelles, artistiques et scientifiques et aux enseignants, d'arrimer leur pratique ainsi que de développer leur expertise.

Le service de garde est très actif avec 80 élèves. L'équipe du SDG est très dynamique et offre une panoplie d'activités diversifiées et intéressantes pour les élèves. Lors des journées pédagogiques, des activités thématiques ont été proposées telles qu'une sortie au cinéma, un dîner dans une cabane à sucre, la décoration de citrouilles, une journée danse, KATAG, une sortie au Camp des Bouleaux, etc.

Dans nos établissements, plusieurs activités ont été proposées aux élèves en cours d'année dont quelques-unes en lien avec le SCP (Soutien au Comportement Positif), d'autres ont plutôt été mises sur pied par l'OPP, active dans cette école. Du côté du 3^e cycle, une gamme d'activités sportives ont été offertes aux élèves.

Le comité cour d'école a terminé la classe extérieure ainsi que le marquage cet été et fera l'achat de du mobilier à l'automne. Ainsi sera terminé ce merveilleux projet que nous soutenons depuis quelques années déjà.

Quant au conseil d'établissement, il y a eu cinq rencontres cette année qui nous ont permis de nous positionner sur divers sujets. Nous sommes toujours représentés au comité de parents ainsi qu'au conseil d'administration par un membre parent de notre école.

Pour conclure, je souhaite remercier chaque membre du personnel, chaque élève, chaque parent et chaque partenaire communautaire de votre engagement envers nos enfants. Tous ensemble, nous contribuons à la réussite de nos enfants!

Jessica Labelle Boucher, présidente du conseil d'établissement du Val-des-Lacs

Table des matières

1. Présentation du conseil d'établissement.....	5
1.1 Liste des membres du conseil d'établissement	5
2. Bilan des activités du conseil d'établissement	5
2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement.....	5
2.2 Activités réalisées et décisions prises	6
2.3 Résultats obtenus.....	8
Annexes.....	10

1. Présentation du conseil d'établissement

1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Nom	Poste
Sandra Trudel	Parent, parent (an 2)
Christian Bruneau	Parent (Vice-présidente - an 2)
Josianne St-Jean	Parent (an 1)
Jessica Labelle-Boucher	Présidente, parent (an 2)
Geneviève Therrien	Parent (an 1)
Émilie Bélanger	Parent (an 2)
Nancy Gemme	Enseignante
Roxane Falardeau	Enseignante
Dominique Talbot	Personnel de soutien
Julie Pelletier	Direction
Isabelle Marcotte	Service de garde
Chantal Houle	Personnel professionnel

2. Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date	Type de séance
16 septembre 2025	Ordinaire
25 novembre 2025	Ordinaire
10 mars 2026	Ordinaire
12 mai 2026	Ordinaire
17 juin 2026	Ordinaire

2.2 Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Adoption du projet éducatif ¹	Septembre 2026 Juin 2026	Information	Suivis en septembre et novembre 2025, en mai et juin 2026. N'a pas besoin d'être adopté cette année.
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	Juin 2026	Adoption	Suivi SCP à chaque C.É.
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	Mai 2026	Consultation, actualisation, approbation	Ajout de Monsieur et Madame pour interpeler les membres du personnel ainsi que le vouvoiement obligatoire.
Approbation des contributions financières exigées	Juin 2026	Approbation	
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	Mai 2026	Approbation	
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	Juin 2026	Approbation	
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	Juin 2026	Approbation	
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire	Chaque réunion	Consultation	Utilisation du chalet Jardins de l'eau vive. Vestibule pour empêcher l'eau d'entrer à St-Jean. Escalier de secours glissant l'hiver (2 ^e étage St-Jean). Aménagement d'un passage entre l'école de St-Joachim et la salle communautaire. Amélioration souhaitée des escaliers de l'étage à St-Joachim.
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)	Mars 2026	Consultation	Consultation des enfants en lien avec leur cour de rêve. Le comité cour d'école poursuit ses travaux.
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement	Mai 2026	Consultation	

¹ D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions à réaliser.

Consultation sur les critères de sélection de la direction	Mars 2026	Consultation	A été soumis à la direction générale
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	Septembre 2025	Information	
Transmission de documents à l'intention des parents	Septembre 2025 Novembre 2025 Juin 2026		À la demande des parents de clarifier les procédures pour l'entrée à l'école et au service de garde, un dépliant a été fait pour les nouveaux parents. Site du CSSHL et de notre école. Procédure de suspension des cours au CSSHL. Nouvelle procédure pour les sorties autonomes et les changements de services.
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	Mars et juin 2026	Approbation	Ajout de 4 min. d'enseignement par jour (2 min. à la p. 1 et 2 min. à la p. 2). Retrait de 4 min. à l'heure du dîner pour permettre la rencontre d'équipes collaboratives 6 x 2 heures dans l'année.
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	Juin 2026	Consultation	
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et contenus des programmes d'études	N.A		Ne s'applique pas
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	Mars 2026 Juin 2026	Approbation	COSP CPS
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	Mars 2026	Approbation	Semestrialisation anglais/art dramatique.
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	Chaque réunion	Approbation	
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)	N.A		Ne s'applique pas.
Consultation des parents	Chaque réunion	Consultation	
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	Mars 2026	Consultation	Au sujet de leur cour de rêve (Val-Limoges).
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	Chaque réunion	Approbation	
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme	Novembre 2025	Approbation	Photographe scolaire Roxane Bélisle.
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	Juin 2026	Approbation	Entente de services avec Dek Hockey Mont-Laurier pour la location du gymnase (été 2026).
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	Chaque réunion	Approbation	
Adoption du budget annuel de l'établissement	Juin 2026	Adoption	Suivis budgétaires faits en septembre et novembre 2025, mars et mai 2026.

2.3 Résultats obtenus

Cette année, le C.É. n'a pas eu à adopter le projet éducatif de l'école, celui-ci se terminant en 2027. Cependant, il a contribué à sa mise en œuvre. En effet, en lien avec ses pouvoirs liés aux services éducatifs, le conseil d'établissement (C.É.) a approuvé la modification de la grille-horaire permettant les rencontres entre les enseignants d'un même cycle à six reprises durant l'année et à moindre coût. Cette demande s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue inspirée des principes des écoles efficaces qui valorisent la collaboration professionnelle et la responsabilité collective envers la réussite des élèves.

Dans cette perspective, les enseignants souhaitent disposer de moments structurés leur permettant de collaborer régulièrement autour des apprentissages des élèves. Ces rencontres visent à analyser les données de réussite, à partager des pratiques pédagogiques efficaces, à planifier des interventions communes, à identifier les apprentissages essentiels et à élaborer des stratégies de soutien pour les élèves qui éprouvent des difficultés. Un suivi fréquent du progrès des élèves est fait et les mécanismes qui favorisent une responsabilité collective envers leur réussite sont mis en place.

Ces équipes collaboratives permettent aussi d'assurer une plus grande cohérence dans les pratiques d'enseignement, de développer l'expertise professionnelle de chacun, de favoriser l'entraide entre collègues et de maintenir des interventions efficaces malgré les changements de personnel. En travaillant ensemble autour d'objectifs communs, le personnel renforce sa capacité d'agir et sa conviction que tous les élèves peuvent progresser et réussir. Cette approche s'inscrit directement dans les orientations du projet éducatif de l'école et dans une culture d'amélioration continue centrée sur l'apprentissage et le bien-être des élèves.

Précurseur au CSSHL par ses modalités de rencontres, ce projet est reconduit pour l'année 2026-2027. Ainsi, les élèves travaillent 4 minutes de plus par jour ce qui totalise 720 minutes par année. Pour compenser ce temps de travail, l'école leur offre, grâce à l'implication du personnel de soutien, aux levées de fonds et à la générosité de quelques parents, des activités éducatives diversifiées. En 2025-2026 ceux-ci ont eu la chance de vivre des ateliers sur différents thèmes comme la menuiserie, les insectes et le métier d'infirmière. Une apicultrice est même venue de l'Abitibi pour leur transmettre sa passion. D'autres invités dont Table forêt Laurentides et un agent de la faune ont permis aux élèves d'en apprendre davantage sur la faune et la flore qui les entourent. Guylaine Gélneau a offert plusieurs contes animés à nos plus petits. Enfin, les élèves se sont initiés à la danse avec des instructeurs de Dimension Danse ainsi qu'au karaté, avec le Centre d'Arts Martiaux Professionnel Urbain. Enfin, des activités sportives et artistiques ont été initiées par nos éducatrices scolaires.

Par ailleurs, dans l'exercice de ses pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles, le C.É. a d'abord adopté un budget annuel prévisionnel équilibré de 503 485\$ dont 88% de celui-ci était dédié aux services aux élèves. Par la suite, tout au long de l'année scolaire, le C.É. a veillé au respect des modalités liées à la gestion des fonds à destination spéciale. Parmi les campagnes de financement approuvées se trouvent la vente de popcorn Monsieur s'éclate et de chocolats Babacool, celle des semis et des épices de Poivre des Iles ainsi que les produits

de l'érable de l'Érablière M.S. Le C.É. a également approuvé la vente de billets pour les soirées pizza à volonté au Boston Pizza de Mont-Laurier, la vente de repas chauds aux élèves et la mise en vente de dons de jouets.

Les sommes amassées lors de ces campagnes de financement ont permis d'offrir aux élèves une variété d'activités. Tout d'abord, tous nos élèves ont pu célébrer leur rentrée scolaire en dégustant du maïs. Puis, une journée au Village du Père Noël a eu lieu pour nos tout petits et une période d'animation éducative avec des animaux spéciaux de l'entreprise Éducazoo a été vécue à l'école de St-Jean-l'Évangéliste. Pour leur part, nos élèves du 2^e cycle de Val-Limoges ont vécu une journée mémorable à au Centre d'Activités Mont-Tremblant à travers un jeu d'évasion et de Laser Tag. Certains de nos grands ont séjourné à la montagne du Diable et d'autres à l'Hôtel du Golf Nominique lors d'une sortie à vélo. Lors des journées pédagogiques, les élèves inscrits au service de garde ont pu jouer au dek hockey ainsi que dans des modules gonflables, puis au jeu de Katag. Ils sont allés au cinéma, au Camp des Bouleaux ainsi qu'à la cabane à sucre M.S. Enfin, le C.É. a approuvé un don de 3000\$ généreusement offert par Usitech qui a souhaité contribuer à l'embellissement de notre cour d'école.

À ce sujet, l'été 2026 marque l'achèvement du projet d'aménagement de la cour de l'école de St-Jean-l'Évangéliste. Celui-ci s'est terminé par la construction de la classe extérieure à la fin du mois de juin ainsi que par le marquage de jeux sur l'asphalte. Ce projet ambitieux pour lequel plus de 165 000\$ ont été investis depuis 2023, n'aurait pas pu être réalisé sans l'apport essentiel d'un groupe de parents et d'enseignants engagés sous la coordination soutenue de Tania Paradis, enseignante au préscolaire.

Par ailleurs, lors des séances du C.É. l'organisme de participation des parents (O.P.P) a également fait approuver certaines activités permettant d'amasser des sommes qui servent à offrir d'autres activités ou cadeaux aux élèves notamment la distribution de desserts avant Noël, une danse à la St-Valentin, une soirée cinéma ainsi qu'un BBQ en fin d'année. Des jeux ou du matériel artistique ont été offerts à Noël par cet organisme.

Enfin, l'agente de réadaptation qui siège à notre conseil d'établissement a animé plusieurs capsules portant sur l'importance de placer l'enfant au cœur des communautés, sur la nécessité d'une vision commune entre le CSS et ses partenaires, ainsi que sur l'écoute active et l'approche systémique. Ces réflexions et échanges renforcent notre conviction que la réussite et le bien-être des élèves reposent sur une collaboration étroite entre l'école et la famille, un principe qui guide nos actions à l'école du Val-des-Lacs.

Annexes

Annexe A

Évaluation du projet éducatif

Ce rapport annuel s'appuie sur le projet éducatif 2023-2027. L'analyse des résultats est faite en fonction des objectifs ciblés dans celui-ci. Voici les résultats obtenus en juin 2026 par nos élèves ainsi qu'une brève analyse pour chacun.

OBJECTIF #1: Proportion d'élèves qui obtiennent entre 70% et 100% au 3^e bulletin en français (compétence lire), 2^e année du primaire.

2 ^e ANNÉE	20-21	21-22	22-23	23-24	24-25	25-26	Cible VDL 2027
[0-59]	7%	0%	4%	11%	3%	10% (3)	-
[60-69]	21%	12%	22%	24%	23%	19%(6)	-
[70-100]	72%	88%	74%	65%	74%	71% (22)	80%
Nb d'élèves	29	24	23	17	35	31	

Analyse des résultats

Après avoir connu une légère amélioration du niveau et du taux de réussite de nos élèves en 24-25, nous connaissons maintenant une baisse de ceux-ci en 25-26. En effet, 97% des élèves avaient réussi en lecture à la 3^e étape l'an dernier par rapport à 90% cette année où 3 élèves ont malheureusement échoué. Le niveau de réussite a diminué de 3% (l'équivalent d'un élève) où 71% des élèves se situent maintenant dans la zone attendue. Nous sommes à 9% de notre objectif pour l'an prochain.

OBJECTIF #2: Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de lecture en français, langue d'enseignement, 4^e année du primaire

4 ^e ANNÉE	21-22	22-23	23-24	24-25	25-26	Cible VDL 2027
[0-59]	8%	32%	9%	25%	10% (2)	-
[60-69]	17%	24 %	39%	21%	14% (3)	-
[70-100]	75%	44%	52%	54%	76%(16)	60%
Nombre d'élèves	12	25	23	24	21	

Analyse des résultats

Le niveau de réussite à l'épreuve obligatoire en lecture du ministère de l'Éducation (MEQ) tout comme le taux de réussite de celle-ci s'est grandement amélioré en juin 2026 permettant de retrouver des pourcentages semblables à ceux de 2022. En outre, notons que le taux de réussite est passé de 75% à 90% par rapport à l'an dernier. Par ailleurs, nous avons dépassé de 16% l'objectif que nous nous étions fixé pour 2027 en lien avec le pourcentage d'élèves obtenant un résultat au niveau attendu.

OBJECTIF #3: Proportion d'élèves qui obtiennent entre 70% et 100% au 3^e bulletin en français (compétence lire), 6^e année du primaire.

6 ^e ANNÉE	20-21	21-22	22-23	23-24	24-25	25-26	Cible VDL 2027
[0-59]	9%	8%	5%	23%	8%	8% (2)	-
[60-69]	27%	32%	33%	15%	16%	12% (3)	-
[70-100]	64%	60%	62%	62%	76%	80% (20)	70%
Nombre d'élèves	22	25	21	13	25	25	

Analyse des résultats

Le niveau de réussite des élèves de 6^e année en lecture lors de la 3^e étape a atteint un pourcentage que nous n'avions pas vu depuis au moins 5 ans et continue ainsi sa progression amorcée depuis 2024. Nous avons même dépassé de 10% notre cible pour 2027. Néanmoins, nous nous soucions de la réussite des deux élèves qui ont échoué cette année ainsi que des trois élèves qui ont réussi, mais qui demeurent dans la zone jugée « à risque ».

Moyens mis en place pour améliorer la réussite en lecture de nos élèves

Parmi les moyens mis en place pour augmenter le taux et le niveau de réussite des élèves en lecture notons les dépistages en lecture 3 fois par année, les sous-groupes de besoin en classe et en orthopédagogie, l'aide aux leçons, le soutien en classe par nos T.E.S. ou nos éducateurs scolaires ainsi que les pratiques collaboratives des enseignants accompagnés par la conseillère pédagogique en français.

En effet, afin d'améliorer davantage les résultats en lecture, nous poursuivrons le développement de pratiques reconnues comme efficaces, notamment l'enseignement explicite des stratégies de lecture, l'analyse régulière des données issues des dépistages afin d'ajuster rapidement les interventions, l'augmentation des occasions de lecture quotidienne en classe ainsi que le maintien d'interventions ciblées et intensives auprès des élèves présentant des difficultés. Nous poursuivrons également nos communautés de pratique et notre travail collaboratif afin d'assurer une cohérence des interventions d'un niveau à l'autre. Enfin, nous continuerons de renforcer la collaboration avec les familles afin de soutenir le développement des habitudes de lecture à la maison et de favoriser le goût de lire chez les élèves.

OBJECTIF #4: Proportion des élèves qui obtiennent entre 70% et 100% au 3^e bulletin en français, compétence écrire, 6^e année du primaire.

6 ^e ANNÉE	20-21	21-22	22-23	23-24	24-25	25-26	Cible VDL 2027
[0-59]	0%	4%	10%	8%	8%	8% (2)	-
[60-69]	36%	24%	22%	23%	16%	4% (1)	-
[70-100]	64%	72%	68%	69%	76%	88% (22)	70%
Nombre d'élèves	22	25	21	13	25	25	

Analyse des résultats

Le niveau de réussite des élèves de 6^e année en écriture lors de la 3^e étape a également atteint un pourcentage que nous n'avions pas vu depuis au moins 5 ans et continue ainsi la progression amorcée depuis 2023. Nous avons même dépassé de 18% notre cible pour 2027. Néanmoins, nous nous soucions de la réussite des deux élèves qui ont échoué cette année ainsi que de l'élève qui a réussi, mais qui demeure dans la zone jugée « à risque ».

Moyens mis en place pour améliorer la réussite en écriture de nos élèves

Pour maintenir ce niveau de réussite en écriture, plusieurs moyens ont été mis en place. Certains sont communs à ceux déployés en lecture, notamment les sous-groupes de besoins en classe et en orthopédagogie, l'aide aux leçons, le soutien offert en classe par les techniciennes en éducation spécialisée et les éducateurs scolaires, ainsi que les pratiques collaboratives des enseignants accompagnés par la conseillère pédagogique en français.

Par ailleurs, l'enseignement explicite des stratégies d'écriture occupe une place importante dans nos pratiques pédagogiques. Dès la 1^{re} année, les élèves sont amenés à écrire fréquemment, voire quotidiennement, afin de développer leurs compétences et leur aisance à l'écrit. Divers dispositifs pédagogiques sont également utilisés, notamment l'écriture partagée et les ateliers d'écriture qui favorisent le développement simultané du vocabulaire, de la lecture et de l'écriture. Cette approche permet aux élèves de réinvestir leurs apprentissages dans des contextes signifiants.

OBJECTIF #5 : Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de mathématique (compétence Résoudre), 6^e année du primaire.

6 ^e ANNÉE	21-22	22-23	23-24	24-25	25-26	Cible VDL 2027
[0-59]	16%	10%	8%	8%	12% (3)	-
[60-69]	28%	14 %	0%	8%	8% (2)	-
[70-100]	56%	76%	92%	84%	80%	76%
Nombre d'élèves	25	21	13	25	25	

Analyse des résultats

Le taux ainsi que le niveau de réussite des élèves de 6^e à l'épreuve ministérielle de résolution de problème ont légèrement diminué cette année par rapport à l'an dernier. En effet, le niveau de réussite attendu a diminué de 4% par rapport à l'an dernier, ce qui correspond en fait à 1 élève. Il en est de même pour le taux de réussite qui est passé de 92% à 88%.

Moyens mis en place pour améliorer la réussite en résolution de problèmes de nos élèves

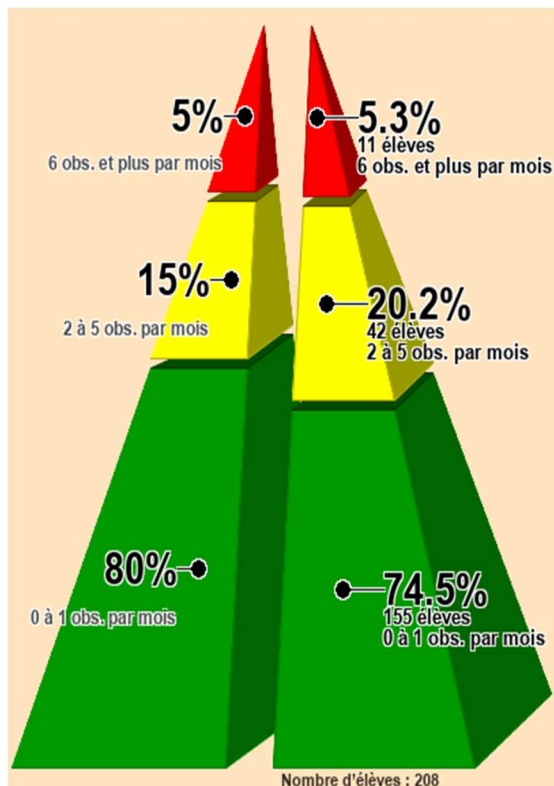
Afin d'améliorer la réussite de nos élèves à l'épreuve ministérielle de mathématique concernant la compétence à résoudre des problèmes, les moyens mis en place sont principalement de miser

sur la variété et la fréquence des problèmes proposés aux élèves tout au long de leur parcours scolaire et d'enseigner explicitement les différents types de problèmes. À ce sujet, des causeries mathématiques sont mises en place dès le préscolaire. Nous permettons également aux élèves de développer des stratégies personnelles pour résoudre les problèmes et nous les outillons sur certaines stratégies importantes à mettre en œuvre pour les résoudre, dont celles d'utiliser des représentations visuelles pour mieux comprendre les situations et de leur faire verbaliser leurs démarches. Les enseignants peuvent également faire appel à la conseillère pédagogique attitrée à ce domaine en tout temps.

Qui plus est, des sous-groupes de besoin sont formés pour aider les élèves qui rencontrent plus de difficultés et un service de coenseignement sera offert tout au long de l'année 2026-2027 à certains groupes ciblés.

OBJECTIF #6 : Améliorer le climat de bienveillance, de bien-être et de sécurité des élèves en maintenant la proportion d'élèves qui répondent aux interventions selon le modèle RAI.

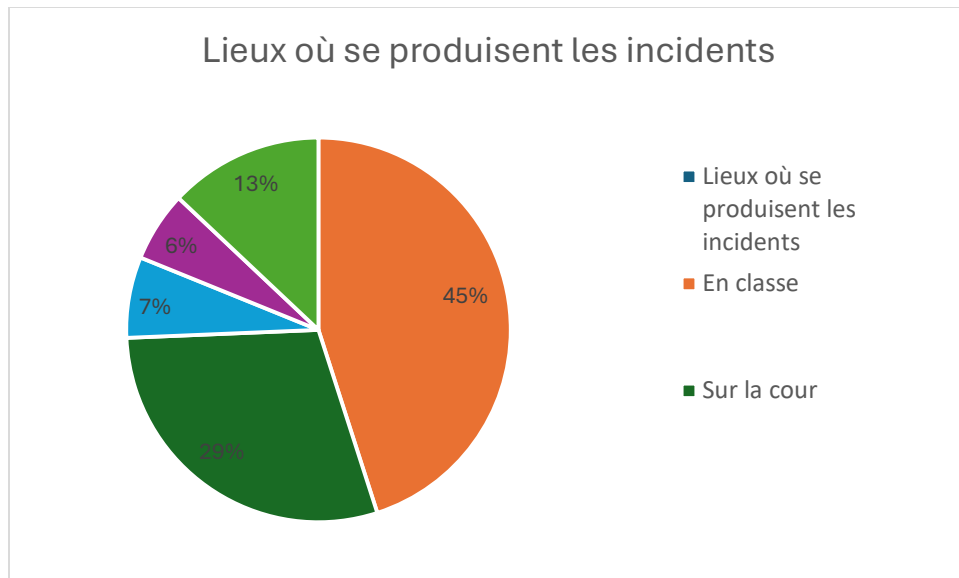
Bilan 2025-2026



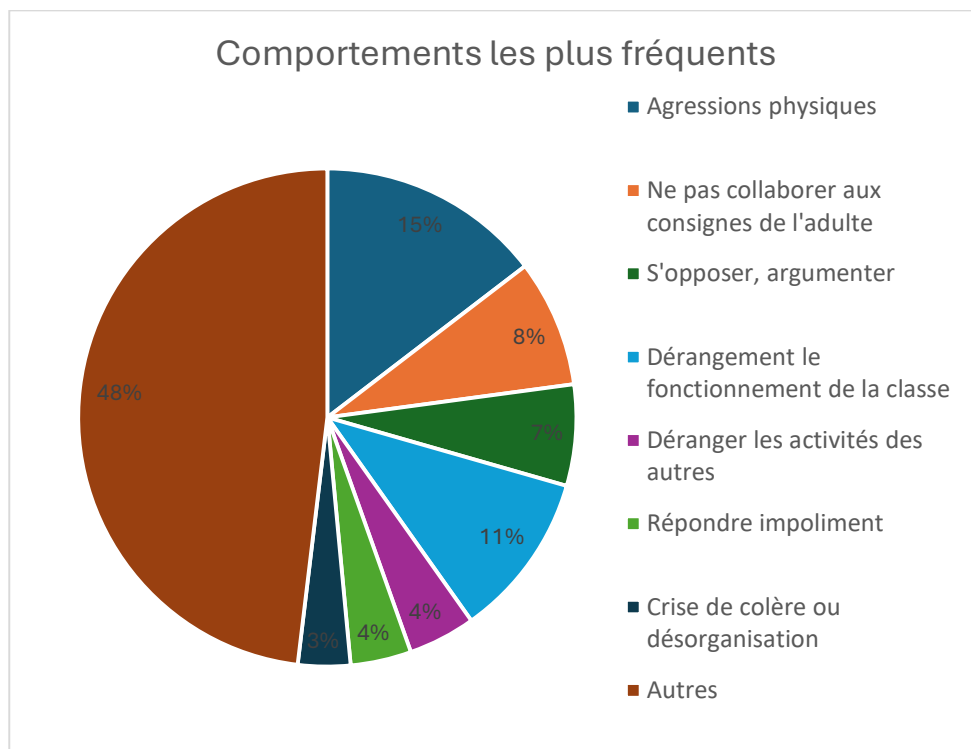
Analyse des résultats

Lorsque nous observons le portrait de l'année scolaire 2025-2026 regroupant les 2497 événements consignés par les intervenants, nous remarquons que les proportions du modèle comportemental de réponse à l'intervention (RAI) auquel nous nous attendons ne sont pas tout à fait respectées. En effet, la proportion des élèves qui devraient se comporter selon nos attentes avec les mesures préventives mises en place par l'équipe-école devrait être plus élevée de 5 %. Rappelons que l'approche RAI est un modèle d'intervention à trois niveaux, qui permet la planification d'interventions préventives, dont l'intensité est graduellement augmentée en fonction des besoins supplémentaires de certains élèves.

De manière plus précise, voici les comportements les plus fréquemment observés chez nos élèves. D'abord, ceux-ci ont surtout été observés en classe (45%) et sur la cour de récréation (29%).



Les comportements les plus observés sont les agressions physiques, le manque de collaboration aux consignes de l'adulte ainsi que le dérangement des activités en classe ou des activités des autres élèves.



Les agressions physiques, bien qu'elles ne soient pas nécessairement considérées comme des actes de violence, constituent les comportements les plus fréquemment observés à l'école. En fait, ces comportements, souvent associés à des comportements d'agressivité réactive, ne rencontrent pas nécessairement la caractéristique d'intentionnalité caractérisant la violence. Plus de la moitié de ces gestes sont posés lors des récréations extérieures et 63% d'entre eux sont

observés chez des élèves du préscolaire. Nous remarquons par la suite que la proportion des élèves qui agressent physiquement un pair ou un adulte diminue graduellement au cours des années pour se terminer avec moins de 1% de ces comportements observés en 6^e année.

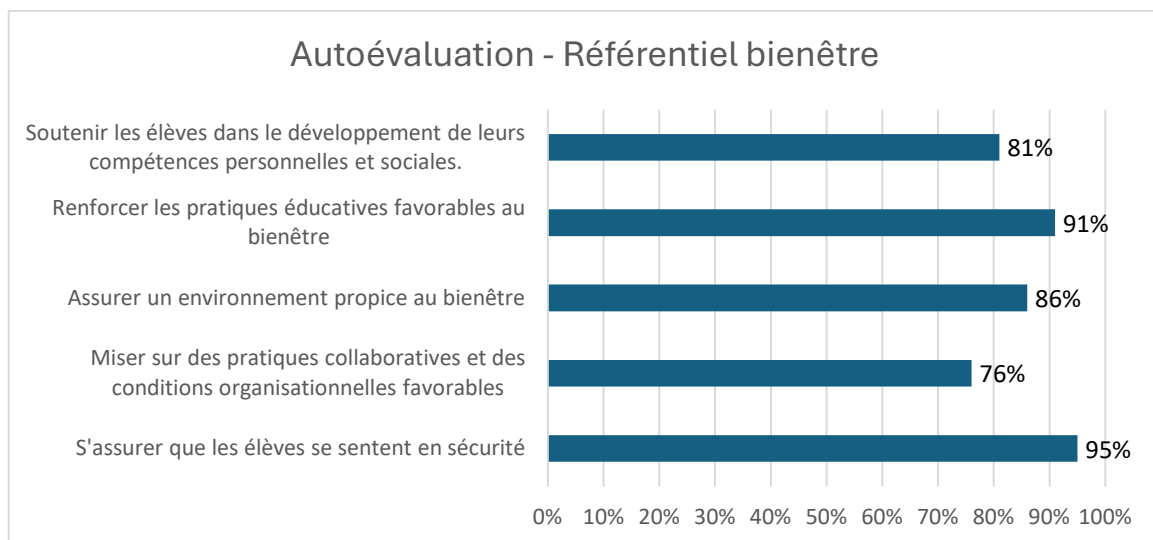
Pour ce qui est du manque de collaboration aux consignes, nous observons encore une fois que ces comportements sont plus présents chez nos élèves du préscolaire dans une proportion de 62%. Le manque de collaboration a été principalement observé en 3^e année (23% des incidents) et en 5^e année (11% des incidents).

Il importe néanmoins de préciser que les situations répertoriées ne représentent pas nécessairement l'ensemble des événements survenus, certaines pouvant ne pas avoir été consignées. Ainsi, le portrait présenté pourrait ne pas refléter entièrement la réalité et comporter une certaine marge d'erreur.

Moyens mis en place pour améliorer le climat

Le Référentiel sur le bien-être de l'élève du MEQ maintenant disponible a été utilisé cette année principalement pour connaître la perception des intervenants à l'égard des actions concourant au bien-être des élèves mises en place.

Voici le portrait des forces et des besoins de notre établissement qui s'en dégage.



Ainsi, pour 2026-2027 les déterminants qui seront priorisés pour améliorer le bien-être des élèves sont de *miser sur des pratiques collaboratives et des conditions organisationnelles favorables* ainsi que de *soutenir les élèves dans le développement de leurs compétences personnelles et sociales*. Pour ce faire, dans un premier temps, nous poursuivons les actions visant à mobiliser l'ensemble des membres de l'équipe-école pour favoriser la collaboration, le leadership partagé et la concertation, tout en offrant du temps pour échanger afin de soutenir l'engagement et la cohérence des actions. Ces rencontres se feront de trois manières selon les besoins. Environ 5 fois par année, la grande équipe du comité climat scolaire se rencontre lors de l'assemblée générale des enseignants où sont invités des membres du service de garde, les T.E.S. coordonnatrices du

climat scolaire ainsi que des surveillantes d'élèves pour y développer une vision commune sur le bien-être à l'école et pour y décider des grandes orientations en lien avec les comportements enseignés. Par la suite, une plus petite équipe se rencontre pour déterminer les activités à proposer aux élèves afin de leur permettre de développer leurs compétences personnelles et sociales. Enfin, de manière ponctuelle, toute l'équipe présente sur la cour de récréation se réunit afin d'adresser les problématiques relevées et de décider d'actions concertées.

Dans un deuxième temps, pour soutenir le développement des compétences personnelles et sociales des élèves, le personnel continuera de les enseigner de manière explicite, en les modélisant au quotidien et en créant des occasions concrètes de les exercer dans différents contextes. Les plans de leçons élaborés au fil des années dans le cadre du système de Soutien au Comportement Positif (SCP) seront réutilisés et bonifiés au besoin. De plus, le personnel veillera à renforcer les bons comportements lorsqu'ils en sont témoins, parfois de manière verbale, parfois de manière tangible. De plus, les contenus pour le développement de compétences personnelles et sociales (CPS) devenus obligatoires en 2025 par le MEQ guident les actions du personnel au quotidien. Enfin, le Référentiel sur le bien-être de l'élève fournit également des ressources qui seront exploitées par le personnel de l'école. Par exemple, une formation en ligne est disponible pour soutenir le personnel dans la mise en œuvre de contenus et de pratiques efficaces pour favoriser le développement de ces compétences chez les élèves.

Annexe B

Lutte contre l'intimidation et la violence

Voici la synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarés au centre de services scolaire.

■ Échelle de la fréquence des événements d'intimidation ou de violence :

Échelle	Légende
1	Aucun événement
2	Moins de 10 événements déclarés
3	De 10 à 19 événements déclarés
4	De 20 à 39 événements déclarés
5	40 événements déclarés ou plus

Établissement scolaire	INTIMIDATION (fréquence des événements)	VIOLENCE (fréquence des événements)	VIOLENCE À CARACTÈRE SEXUEL (fréquence des événements)	Proportion d'interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
Val-des-Lacs	2 (7)	4 (36)	1	0%

Interventions dans les établissements du centre de services scolaire

Par rapport à l'an dernier, la situation demeure la même à l'égard du nombre d'événements d'intimidation. En ce qui a trait aux incidents de violence, une baisse de ceux-ci est observée alors que l'an dernier nous en étions à plus de 40 événements déclarés. Il en va de même avec le nombre d'événements de violence à caractère sexuel qui est passé de moins de 10 à aucun.

À l'instar des incidents répertoriés précédemment en lien avec le climat scolaire, la plupart des événements de violence se déroulent dans la cour d'école lors des temps de jeux aux récréations. En effet, 63% des incidents se déroulent à cet endroit. Les élèves, particulièrement des garçons, utilisent la violence pour signifier un mécontentement à la suite de situations dans différents jeux qui les ont faits les réagir. En plus des moyens mentionnés à l'annexe A, les intervenants appliquent les principes de la surveillance active afin de prévenir les incidents de violence et d'intimidation. Les écarts de conduite sont aussi adressés. Par ailleurs, 21% des gestes de violence sont posés en classe.

Procédure d'examen des plaintes

La direction et les éducatrices spécialisées ont traité plusieurs plaintes en lien avec la violence et l'intimidation. Avec l'intervention de son équipe et la mobilisation des parents, les situations ont été adressées. À notre connaissance, aucune plainte n'a été retenue par le responsable du traitement des plaintes du CSS et aucune plainte n'a été signalée au protecteur de l'élève.